

# PERSONNEL DE L'ÉDUCATION

Le 14 octobre dernier, les organisations syndicales (OS) étaient conviées à une concertation relative à la présentation des calendriers de travail 2015 pour les personnels de l'éducation.

Cette réunion devait permettre à chaque OS de se positionner sur les propositions faites par la collectivité, notamment en termes de positionnement des journées de grands ménages.

Après consultation de bon nombre de leurs syndiqués, la CGT, la CFTC, FO et l'UNSA avaient formulé les propositions suivantes à savoir :

**Le report des journées de grands nettoyages du 19, 20 et 21 aout 2015 au 08, 09 et 10 juillet 2015, sans toucher ni aux vacances d'automne (toussaint) ni à celles de février.**

Sans être idéale, cette proposition permettait néanmoins aux agents, de bénéficier de 3 semaines complètes de congés en aout et de pouvoir profiter de la quasi-totalité des vacances d'automne, voire de la totalité de ces congés si l'intégration du temps de travail du 1<sup>er</sup> mai, revendiquée par la CGT, la CFTC et l'UNSA, s'avérait enfin effective.

En effet, le 01 mai a encore une fois été considéré comme une journée de congés, bien que positionné cette année sur une journée de travail planifié.

Il devrait donc être comptabilisé comme du temps de travail effectif et décompté de notre

temps de travail annuel, ce qui obligerait la collectivité à nous faire bénéficier d'une journée de repos supplémentaire.

Malgré cela, la collectivité a choisi de se rallier à la position de la CFDT, seule OS à soutenir les propositions de la ville, passant outre et les besoins des agents (ce qui ne laisse rien présager de bon pour les décisions à venir sur l'usure professionnelle) et les demandes majoritaires des autres OS, dont la CGT, désormais première organisation syndicale de la collectivité.

Afin de pouvoir débattre démocratiquement de notre avenir à l'éducation, il est important que nous soyons nombreux lors des informations mensuelles

- **AER/ATR/RS :** 7 janvier 2015 de 7h30 à 9h00
- **CONCIERGES :** 7 janvier 2015 de 10h00 à 11h30
- **ATSEM :** 14 janvier de 8h00 à 9h30

Une réunion est d'ores et déjà programmée le 11 février pour l'ensemble des personnels de l'éducation.

